

## La FNCC fait “cause commune” avec l’Association des Maires de France

### Journée nationale d’action du 19 septembre

La culture constitue l’identité des communes. Leur singularité. Un atout majeur pour leur attractivité et pour leur dynamisme économique. Une nécessité pour construire une réelle communauté humaine, agissante, inventive, solidaire. Telle est la tâche des maires et des équipes municipales. Forts de leur irremplaçable relation de proximité avec les citoyens, ils s’y attellent avec énergie, avec obstination.

La culture est au cœur de l’action des communes et de leurs groupements. Car dans ce moment de très fortes tensions sociales et de montée en puissance des attitudes de haine et d’intolérance, c’est par la culture, dans la force que lui confère son déploiement au plus près des citoyens, dans leur ville, dans leur village, que nous pourrons réaffirmer les valeurs de la République et celles de la reconnaissance des droits culturels des personnes dans leurs singularités et dans leur dialogue. La commune constitue le fondement de la vie démocratique.

Ce fondement est aujourd’hui menacé.

Il y a urgence : cette année déjà, et demain plus encore, les budgets des communes subissent la baisse programmée mais non discutée des dotations de l’Etat aux collectivités. Tout en étant conscients d’un contexte difficile, les élus ne peuvent que constater que cette baisse menace leur capacité à remplir les missions qui leur ont été démocratiquement confiées.

Convaincue que la vitalité de notre pays s’appuie nécessairement sur l’action de proximité des équipes municipales, la FNCC salue l’initiative de l’Association des maires de France d’organiser une Journée nationale d’action, le 19 septembre, afin de sensibiliser tous nos concitoyens sur l’importance de l’engagement de leur mairie.

Il est vital que nous tous, élus locaux, répondions à l’appel de l’AMF. Ce n’est qu’ensemble que nous pourrons défendre l’avenir des communes et peser sur les arbitrages budgétaires de la prochaine loi de finances. Nous devons empêcher un processus de dévitalisation des communes qui sera le prélude d’un affaissement généralisé de la qualité de vie de tous les Français et tout particulièrement du dynamisme de la vie culturelle, condition nécessaire du partage et du dialogue républicain.

La culture est déjà l’un des premiers secteurs touchés par les difficultés financières des budgets publics. Elle le sera plus encore dans les prochaines années. Les communes la défendent et portent avec force l’exigence de soutien aux arts et à la culture. La nation tout entière en bénéficie : si les collectivités en leur ensemble assurent plus des deux-tiers des financements publics de la culture, les communes et leurs groupements y contribuent à hauteur de 73%, très largement devant les départements et les régions.

En fragilisant les communes, c’est la culture même qu’on fragilise. Ses budgets sont modestes. Toute atteinte peut déstabiliser très rapidement un secteur de professionnel souvent précaire : en une année, ce sont les résultats de décennies de structuration culturelle d’un territoire qui peuvent se voir à terre.

Défendre la commune c’est défendre la culture. Défendre la culture, c’est défendre la commune.

Les communes ne peuvent assumer leurs responsabilités irremplaçables qu’avec des moyens conséquents et stables. Imposer sans concertation des restrictions financières d’une telle ampleur (28Mds€ sur quatre ans) relève d’un choix politique aux conséquences lourdes. L’appel de l’AMF pour une journée nationale d’action doit être entendu, car c’est bien la Nation, dans son unité, dans le lien qui unit les Français au plus près de leur territoire de vie, qui est aujourd’hui menacé.

Pour la FNCC  
Le Président,  
Florian Salazar-Martin